

Lettre d'information - septembre 2024

Projet agrivoltaïque de Bancheraud

Commune de Gouzon (23230)



Le projet agrivoltaïque de Bancheraud entre dans sa phase d'instruction ! L'ensemble des études techniques et environnementales étant à présent finalisé, le dossier de demande de permis de construire a pu être déposé le 05 avril 2024. En parallèle de l'instruction du dossier, nous lançons notre campagne de financement participatif pour donner la possibilité aux intéressés et futurs riverains du projet d'être impliqués dans la transition énergétique des territoires et de pouvoir bénéficier de retombées concrètes.

Cette **campagne de financement participatif** sera lancée en septembre 2024. Cette opération va permettre aux habitants qui le souhaitent d'investir dans un projet d'ancrage local, à des taux très avantageux.



PERMANENCE D'INFORMATION

Mardi 17 septembre de 16h à 19h30 à l'espace Beaune de Gouzon.

Venez échanger sur le projet agrivoltaïque avec les équipes de BayWa r.e., et en apprendre plus sur le financement participatif avec notre partenaire Lendosphere !

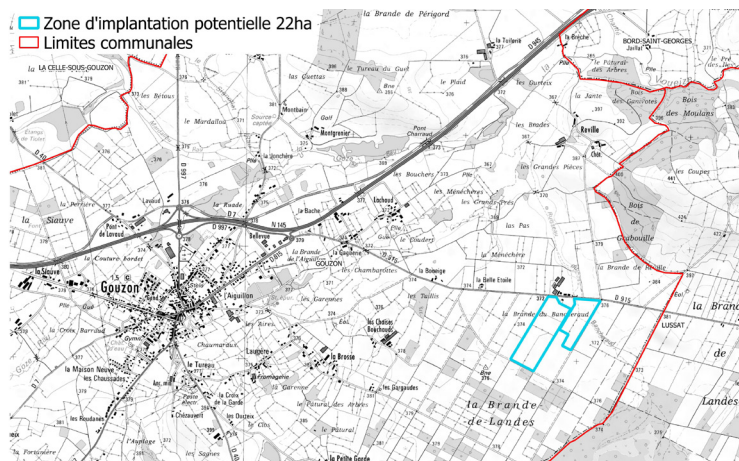
Le projet agrivoltaïque en bref

Le projet se situe sur la commune de Gouzon, au lieu-dit « Bancheraud », à proximité d'un poste de raccordement existant depuis 2020 et distant de 3,7 km.

Il s'agit d'un **projet agrivoltaïque** : c'est à dire qu'il permettra d'**associer sur une même parcelle, une production électrique solaire et une activité pastorale** (élevage de moutons) sur 22 hectares (ha) de prairies permanentes, actuellement pâturées par les bovins du propriétaire exploitant, et plus anciennement par des ovins.

Le parc solaire devrait permettre de produire 19 GWh sur 22 ha, ce qui correspond à la consommation électrique de plus de 4 000 foyers (soit l'équivalent de la commune d'Aubusson) et parallèlement d'élever un troupeau de 100 à 150 brebis. Le projet s'inscrit entièrement dans les critères de développement des projets énoncés dans la doctrine départementale élaborée par les Services de l'Etat avec la Chambre d'Agriculture de la Creuse.

Localisation du projet



Chiffres clés



Surface envisagée : **22 hectares**
de prairies pâturables



Puissance du projet : **14 MWc**
pour une production estimée
à 19 GWh

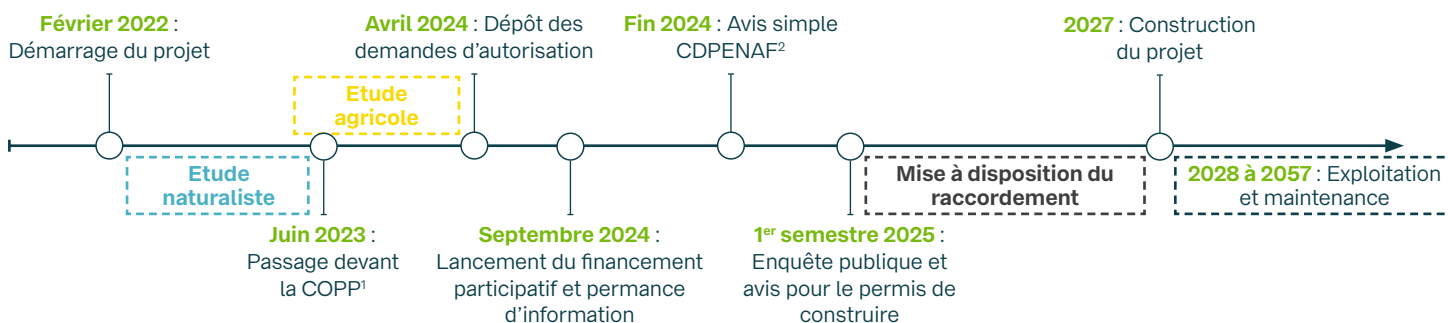


Equivalent de la consommation
électrique de : **4 000 foyers**
(chauffage inclus)

Où en est-on du projet ?

Les études techniques, environnementales et agricoles ont été achevées début 2024. Le dossier de demande d'autorisation de permis de construire a donc pu être déposé en avril 2024 auprès des services de l'état. Le projet est aujourd'hui en cours d'instruction et devrait être soumis à enquête publique début 2025.

La construction du projet pourrait intervenir en 2027 et sa mise en service en 2028.



¹ Commission Opérationnelle de Présentation des Projets

² Commission De Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

Une campagne de financement participatif proposée aux riverains du futur parc !

Durant l'instruction du dossier, BayWa r.e. vous propose une opération de financement participatif à travers la plateforme Lendosphere pour prendre part directement à la transition énergétique de votre territoire !

Cette opération permet aux personnes qui le souhaitent de participer à un projet local et de placer leur épargne à des taux très avantageux dans un projet de transition énergétique.

À partir du 16 septembre 2024 : collecte ouverte aux habitants de la région Nouvelle-Aquitaine, avec des conditions préférentielles pour les habitants de la Communauté de communes Creuse Confluence (Taux d'intérêt annuel de 8% pour les habitants de la communauté de communes Creuse Confluence contre 7% pour les autres).

BayWa r.e. a déjà présenté 24 opérations sur Lendosphere, toutes couronnées de succès.

Quelques références de BayWa r.e. en France



Une question, une remarque ? Contactez-nous !



Célia BARBAUD,
Cheffe de projets solaires, BayWa r.e.
celia.barbaud@baywa-re.fr
06 50 87 58 35



Suivez l'actualité du projet sur notre site internet : baywa-re.fr/fr/solaire/projet-de-parc-agrivoltaïque-de-bancheraud